116782 - Le téléchargement gratuit des livres et des programmes à partir d’internet

question

Des livres entiers, religieux et profanes, sont disponibles sur Internet. M’est-il permis de les téléchanger pour les lire et en tirer les leçons dont j’ai besoin? Je vourdais savoir encore ce qu’il en est des programmes pour ordinateurs et téléphone portables disponibles grantuitement sur Internet.Est-il permis de les téléchatger tous? Comment savoir les programmes qu’il est permis de télécharer, si cela existe?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n’y a aucun inconvénient à tirer profit des livres gratuits disponibles sur Internet.On peut les lire, les conserver ou en imprimer ce qu’on veut car ils ne sont exposés sur Internet que pour cela.

Il en est de même pour les logiciels de programmation pour ordinateur et téléphones portables disponibles sur Internet. En principe, leur téléchargement est permis. Si leur auteur ne permet pas cette opértion,la responsabilité incombe au site qui les expose. Toutefois, l’explorateur doit d’abord s’assurer que l’aueur de l’élément à télécharger approuve son téléchargment.
Allah le sait mieux.